

BULAC

[도서관] [शिक्षक] [කාලාපන] [ሥልጣኔ]

Bibliothèque universitaire
des langues et civilisations

Référence
BULAC/2023/128

Rédigé par
Benjamin Guichard

Téléphone
0181691887

Courriel
benjamin.guichard@bulac.fr

Date
27 juin 2023

COMPTE RENDU

Réunion du 25 novembre 2022
Conseil scientifique

Version
Approuvée par le CS du 26 juin 2023

Participants présents

Membres

Olivier de Bernon
Dmitry Bondarev
Yannick Bruneton
Françoise Delvoye

Sylvie Denoix
Emmanuel Francis
Clément Fréhlicher-Chaix
Marc Gilbert
Zhe Ji

Anne Madelain
Luisa Mora Villarejo
Pollet Samvelian
Wolfgang Schmitt-Garibian
Anaïs Wion

Membres de droit

Françoise Moulin Civil
Invités

Florence Chapuis
Julien Donadille

Marie-Lise Tsagouria

Benjamin Guichard
Clotilde Monteiro

Aline Pellet
Juliette Pinçon

Participants excusés

Membres

Sandra Aube
Marc Aymes

Françoise Daucé
Peter Stockinger

Invités

Jean-François Chanal

Prochaine réunion le
26 juin 2023

Lieu et Adresse
Salle du conseil de la BULAC

Ordre du jour proposé

1. APPROBATION DU PROCÈS VERBAL DU CONSEIL SCIENTIFIQUE DU 31 MAI 2022
2. INFORMATIONS DIVERSES
3. PROGRAMMATION SCIENTIFIQUE ET CULTURELLE
4. NOTE D'ORIENTATION POUR LA PATRIMONIALISATION DES COLLECTIONS DE LA BULAC
5. BUDGET DOCUMENTAIRE 2023
6. CALENDRIER DES FONDS À ENTRETIEN NON-PERMANENT

1. APPROBATION DU PROCÈS VERBAL DU CONSEIL SCIENTIFIQUE DU 31 MAI 2022

Le procès verbal est approuvé à l'unanimité.

2. INFORMATIONS GÉNÉRALES

Marie-Lise Tsagouria présente le contexte de préparation du budget 2023. La BULAC est très exposée aux restrictions actuelles et ne dispose pas de marge de fonctionnement, en dehors de l'adaptation de son budget d'acquisition. Alors que les budgets consacrés à la documentation n'ont jamais dépassé 700 000 €, celui de l'année 2023 doit absorber un surcoût de 300 000 €, lié au coût de l'électricité et à l'augmentation de la masse salariale. Cette dernière n'est compensée qu'à ½ par des compléments de subvention. Des recettes peuvent être espérées, mais pour produire un budget qui tienne, il faut faire des priorités. Outre la réduction du budget d'acquisition et de numérisation, la rotation des fonds à entretien non-permanent est suspendue. On peut espérer une amélioration liée à une réduction des consommations – mais 30 % d'économie ont déjà été réalisés en 2022 –, ou à des prix de l'électricité moins élevés que prévu. Les travaux envisagés pour le tiers-lieu de la pointe Cantagrel sont reprogrammés. C'est un contexte très contraint, qui laisse toutefois un grand nombre de choses à réaliser. Sylvie Denoix pose la question des marges susceptibles d'être dégagées par une politique de sobriété énergétique. Marie-Lise Tsagouria précise qu'une grande sobriété a déjà été mise en œuvre dans l'activité de l'établissement, avec un renforcement de l'effort au cours de l'année 2022. Le bâtiment conserve une bonne inertie, la climatisation des magasins a été arrêtée tout en y conservant une bonne stabilité climatique ; l'éclairage a été réduit, les groupes froids arrêtés.

Du côté des projets collaboratifs : la BULAC porte deux projets lauréats de l'appel 2022 du GIS CollEx-Persée, reposant sur la numérisation et l'extraction de texte par OCR/HTR pour annotation d'un corpus maghrébin (projet Tarima, copiloté par Antoine Perrier – CNRS) et chinois (projet Chi-Know-Po Corpus, copiloté par Marie Bizais – université de Strasbourg). Les deux projets associent des collections issues de la MMSH, du Collège de France ou de la BNU de Strasbourg. Un projet associant l'IRHT et l'Institut de France (château de Chantilly) sera déposé dans le cadre de l'appel 2023 de l'Equipex Biblissima+ (corpus maghrébin du fonds Haddad et du fonds Abd el-Kader conservé au château de Chantilly). En 2023, après La contemporaine et la bibliothèque du Muséum national d'histoire naturelle, la BULAC coordonnera le chantier CollEx-Persée de cartographie des collections des bibliothèques de l'enseignement supérieur au sein du Catalogue collectif de France. Ces différents projets recouperont les activités du consortium Huma-Num DISTAM consacré à l'accompagnement des humanités numériques dans le domaine des études aréales.

3. PROGRAMMATION SCIENTIFIQUE ET CULTURELLE

Juliette Pinçon, responsable-adjointe du pôle Médiation, présente le bilan de la saison semestrielle écoulée et des propositions de programmation, tout en faisant état des possibilités de suggestions supplémentaires.

5 expositions ont été organisées, plusieurs rencontres scientifiques et culturelles dans le cadre de partenariats (cycle de conférences de l'IISMM, école d'été du consortium DISTAM, festival VO/UF de la traduction littéraire) ; l'exposition « Futurs d'ailleurs » a été prêtée à la médiathèque de Rueil-Malmaison.

Olivier de Bernon signale la célébration du centenaire de l'Académie des sciences d'Outre-Mer (ASOM) en 2022/2023 et l'organisation d'une série d'événements consacrés à Madagascar. La Bibliothèque de l'ASOM dispose de sources vernaculaires malgaches qui pourraient être mises en avant à cette occasion. L'hypothèse d'une exposition associant les collections malgaches de l'ASOM et de la BULAC sera explorée.

Pollet Samvelian souligne l'organisation de la sélection bibliographique « Femmes, vie et liberté » et salue la réactivité de la BULAC face à ce mouvement social en Iran où le monde universitaire est mobilisé et particulièrement ciblé par la répression.

Emmanuel Francis demande des précisions sur le programme de numérisation des registres anciens de la Bibliothèque des langues orientales, mentionnés au sujet de l'exposition marquant le 150^e anniversaire de l'installation de l'École des langues orientales dans son bâtiment de la rue de Lille et la création de sa bibliothèque. La BULAC a numérisé les catalogues de l'École des jeunes de

langues de Paris, ouverts en 1838, les catalogues et registres de l'ancien fonds, constitué par l'École des langues orientales entre 1869 et 1873. Les registres de prêts, qui couvrent les périodes 1863-1874 et 1890-1923, seront prochainement numérisés pour participer à un projet COLLEX piloté par la Bibliothèque inter-universitaire de la Sorbonne (« Projet de répertoire des emprunteurs et titres empruntés au XIXe siècle à l'université »). L'ensemble des registres d'entrées, dons et acquisitions, de 1874 au début des années 2000, reste à numériser.

À la demande d'Anne Madelain, le mode de gestion des expositions dans la galerie, espace partagé avec l'Inalco est précisé. La BULAC se donne l'ambition d'y organiser une à deux expositions par an. Les panneaux réalisés à cette occasion viennent alimenter le catalogue d'expositions itinérantes qui peuvent être empruntées ; les expositions sous vitrine de documents originaux font l'objet, aussi systématiquement que possible, d'une version en ligne consultable sur le site web et, pour les plus anciennes, sur le carnet de recherche de la BULAC de la plate-forme Hypothèses.

4. NOTE D'ORIENTATION POUR LA PATRIMONIALISATION DES COLLECTIONS DE LA BULAC

Julien Donadille, responsable du pôle Conservation & Patrimoine rappelle que le plan de patrimonialisation des collections, déjà présenté au conseil scientifique, articule des chantiers de longue haleine et des opérations plus ponctuelles dont le calendrier de court terme est présenté au conseil. Celui-ci est décliné en 7 axes :

- Caractériser les collections patrimoniales
- Signaler les collections patrimoniales
- Numériser les collections patrimoniales
- Rédiger et mettre en œuvre une charte de la conservation
- Traiter les archives conservées par la BULAC
- Valoriser les collections patrimoniales
- Évaluer

En réponse à une question d'Olivier de Bernon, il est précisé que les modalités de consultation des archives sont identiques à celle des documents imprimés et manuscrits de la Réserve. Clément Fræhlicher-Chaix pose la question des moyens humains alloués au traitement des archives. Pour les documents en langues occidentales, il est possible de s'appuyer sur les ressources des pôles Conservation et Patrimoine ou Développement des collections. Pour les fonds en langues orientales, c'est la collaboration dans le cadre de projets de recherche (chercheurs en résidence, stages tutorés) qui est envisagée. Au sein du consortium Huma-Num DISTAM, la question des modalités de coopération entre chercheurs et professionnels de la documentation pour la description d'archives complexes (langue, paléographie) est étudiée ; les ressources du logiciel AtoM (*Access to Memory*) ont fait l'objet d'une évaluation dans cette perspective, mais la solidité technique semble insuffisante.

Anaïs Wion demande des précisions sur les logiques de diffusion entre *Internet Archive*, la BiNA et Gallica. La BULAC fait le choix de diffuser parallèlement l'ensemble de sa numérisation patrimoniale sur la BiNA (CMS Omeka, hébergé par la BULAC, offrant des outils de valorisation numérique et une plus grande souplesse dans la description et l'interopérabilité des données) et *Internet Archive* (utilisation plus intuitive, visibilité internationale plus forte, mais fonctionnalités plus limitées). Les publications réalisées dans Gallica sont limitées à des sélections de documents pour contribuer au projet numérique « Bibliothèques d'Orient » : la BULAC y signale actuellement les manuscrits issus du fonds des Jeunes de Langues. La refonte de la BiNA va rendre plus visible ces publications multiples par des renvois ; les notices Calames sont destinées à signaler l'ensemble des versions numérisées de chaque document.

Marc Gilbert suggère que la date de 1960, évoquée pour instruire le critère de rareté, soit modulée en fonction du type de documents. Julien Donadille précise que c'est actuellement la date utilisée

pour définir les documents récents empruntables. Le choix de cette date est pour l'instant une hypothèse de travail qui sera probablement affinée, compte tenu du grand nombre d'*unica* conservés par la BULAC.

Yannick Bruneton pose la question du délai de traitement des demandes de numérisation. Les numérisations d'ouvrages libres de droits imprimés en bon état sont assez rapides (quelques jours à quelques semaines, service gratuit jusqu'à 25 pages, 10 € par tranche de 250 pages au-delà) ; les ouvrages plus fragiles et les manuscrits sont confiés à des prestataires extérieurs et donc intégrés à une commande spécifique ou un chantier programmé – modalités qui font varier le coût et le calendrier. Pour un corpus important comme le fonds ancien coréen conservé par la BULAC, le chantier devrait être pris en charge dans le cadre d'un projet de recherche faisant appel à des financements tiers.

5. BUDGET DOCUMENTAIRE 2023

Benjamin Guichard présente les scénarios de budget documentaire envisagés pour 2023. Compte tenu de la hausse incompressible des postes liés au coût de l'énergie et à la croissance de la masse salariale, le budget documentaire de la BULAC doit être réduit pour la 2^e année consécutive. En 2022, l'effort a porté sur les acquisitions de livres. En 2023, une stratégie différente est mise en œuvre, mais dans un contexte budgétaire encore incertain.

La priorité est donnée aux acquisitions de livres publiés hors d'Europe occidentale et d'Amérique du Nord ; l'opération de transport et de traitement des périodiques khmers collectés au Cambodge par l'EFE0 est financée. Compte tenu des incertitudes budgétaires à la date de rédaction du document, trois scénarios sont envisagés.

Les scénarios 2 et 3 impliquent l'arrêt de tous les abonnements et mises à jour de ressources numériques, l'absence de financement d'opérations de numérisation patrimoniale sur fonds propres et le gel des fonds à entretien non permanent. Le scénario 2 repose également sur une réduction du portefeuille d'abonnements (71 titres identifiés), le scénario 3 à une fourniture de périodiques réduite aux petits éditeurs non européens.

5.1. SCÉNARIO OPTIMISTE : MAINTIEN DU BUDGET DOCUMENTAIRE 2022 À HAUTEUR DE 550 000 €

Postes	Budget
Transport et TVA à l'importation	50 000 €
Acquisition de monographies	150 000 €
Abonnements de périodiques	180 000 €
Ressources électroniques	155 000 €
Frais de transport des périodiques khmers	15 000 €
TOTAL	550 000 €
Autres postes	
Numérisation patrimoniale	10 000 €
Recrutements de chargés de fonds à entretien non permanent	2 supports

5.2. SCÉNARIO MÉDIAN : RÉDUCTION DU BUDGET DOCUMENTAIRE À 350 000 €

Postes	Budget
Acquisition de monographies (TVA et transport hors UE inclus)	161 600 €
Abonnements de périodiques (TVA et transport hors UE inclus)	163 400 €
Ressources électroniques : <i>Quotidien du peuple</i> , adhésions, soutien à l'accès ouvert	10 000 €
Transport des périodiques khmers	15 000 €
TOTAL	350 000 €
Autres postes	
Numérisation patrimoniale	0 €
Recrutements de chargés de fonds à entretien non permanent	gel

5.3. SCÉNARIO DE CRISE : RÉDUCTION DU BUDGET DOCUMENTAIRE À 100 000 €

Postes	Budget
Acquisition de monographies (TVA et transport hors UE inclus)	55 000 €
Abonnements de périodiques (TVA et transport hors UE inclus)	20 000 €
Ressources électroniques : <i>Quotidien du peuple</i> , adhésions, soutien à l'accès ouvert	10 000 €
Transport des périodiques khmers	15 000 €
TOTAL	100 000 €
Autres postes	
Numérisation patrimoniale	0 €
Recrutements de chargés de fonds à entretien non permanent	gel

5.4. DISCUSSION

Yannick Bruneton pose la question des économies qui pourraient être apportées par la production d'énergie par le bâtiment, ce qui pourrait réduire la pression sur le budget documentaire et la concertation entre établissement. Sylvie Denoix s'interroge également sur la dimension collective de cette gestion de crise et l'identification d'éventuels doublons dans l'offre de ressources numériques. Zhi Je rappelle l'offre déjà disponible pour les études aréales dans les bouquets BiblioSHS fournis par le CNRS à ses unités.

Marie-Lise Tsagouria souligne les efforts de sobriété et de réduction de la consommation énergétique déjà fournis par la BULAC et l'Inalco. Le bâtiment ne permet pas de produire de l'énergie – un projet d'installation de panneaux solaires avait été déposé dans le cadre du programme France Relance mais sans succès. Le chauffage est fourni par le réseau urbain CPCU et consomme très peu d'électricité.

La situation budgétaire des bibliothèques fait l'objet de nombreuses discussions et concertations – la BULAC a ainsi récemment accueilli les assises des BU organisées par l'Association des personnels de direction des bibliothèques universitaires (ADBU), qui ont permis de faire état des situations particulières des différents établissements. Il reste que la BULAC est particulièrement exposée compte tenu de sa taille et de sa situation d'autonomie juridique, car elle ne dispose pas des marges financières qui peuvent exister à l'échelle d'une grosse université.

Les bibliothécaires constituent un réseau très organisé où les expériences sont partagées, mais cela ne se substitue pas au besoin d'une politique nationale coordonnée de la documentation de l'ESR. Les modalités de soutien financier accessibles aux BU et la prise en compte de leur besoin dans la politique générale ne sont pas les mêmes que ceux du soutien à la recherche, à l'enseignement ou à la vie étudiante. En somme, la concertation entre établissements existe, mais elle ne peut pas aller plus loin que le cadre des politiques publiques existantes.

En termes de partage des ressources documentaires, Benjamin Guichard souligne que le signalement mutualisé de l'offre de chaque établissement reste en partie opaque, y compris pour les professionnels ; on ne dispose pas en France d'une visibilité à l'échelle nationale de l'offre en matières de ressources numériques, contrairement à ce qui peut exister en Allemagne par exemple. En revanche, des programmes de numérisation rétrospective avec Persée et des achats en licences nationales ont été menés et un effort particulier a été apporté au développement de l'offre de titres en accès ouvert avec OpenEdition. En matière d'abonnements à des périodiques imprimés, la situation est plus claire et la carte documentaire a été prise en compte dans les choix opérés.

Pollet Samvelian souligne les difficultés d'accès aux ressources numériques pour les étudiants en raison du manque de visibilité du périmètre couvert par chaque établissement. Elle pose la question de la probabilité du scénario 3. Benjamin Guichard souligne que le scénario médian est le plus probable, car appuyé sur des estimations du coût de l'électricité qui semblent stabilisées. On peut dire que le scénario 3 n'est pas réellement envisagé pour l'année 2023. Mais c'est un scénario de crise qui doit faire apparaître ce qui est jugé essentiel dans la politique d'acquisition de l'établissement ; le CS est ainsi invité à se prononcer sur cette affirmation que la priorité vitale du développement des collections est l'achat de monographies publiées hors du territoire européen et nord-américain. Pollet Samvelian ajoute que cette ligne générale de priorité absolue aux publications vernaculaires mérite d'être nuancée selon les langues et les domaines. Florence Chapuis confirme qu'il s'agit bien d'une ligne générale qui méritera d'être adaptée à la situation de chaque domaine en lien avec son chargé de fonds ; il est important de tenir compte dans ces choix de la durée de la disponibilité commerciale des titres proposés parallèlement à la communauté d'étudiants ou de chercheurs à desservir. En réponse à Sylvie Denoix, elle précise qu'il est envisagé d'approfondir l'analyse des statistiques d'usage pour guider ces choix. Sylvie Denoix souligne l'importance de prendre en compte ce qui est le plus utilisé mais aussi ce qui répond le mieux aux dynamiques de recherche. Le conseil scientifique sera amené à se prononcer sur le travail de veille effectué pour identifier les thématiques émergentes dans le cadre du travail de refonte de la classification du libre-accès.

Anne Madelain s'inquiète des conséquences de cette situation pour les éditeurs de petite taille qui fonctionnent, en France comme à l'étranger, avec les acquisitions des bibliothèques. Des structures de publication en ligne comme de publications imprimées peuvent être menacées par un effondrement de leurs ventes. Il est important de prendre en compte les grandes tendances de l'édition contemporaine et d'identifier les éditeurs menacés. L'arrêt complet d'achat des monographies en langue anglaise, envisagé par le scénario de crise, serait problématique. Elle

encouragement à ne pas se limiter à des analyses d'usage, mais à prendre aussi en compte la structuration de l'édition et de la production scientifique.

Benjamin Guichard précise que la priorité donnée vise bien l'offre documentaire fournie de façon exclusive par la BULAC au sein du réseau documentaire et ne se fonde pas sur les seules statistiques d'usage. La situation des structures éditoriales étrangères de petite taille est prise en compte dans la construction des scénarios, mais la situation contraint, de fait, à faire des choix. Les priorités peuvent cependant être adaptées et évoluer en fonction de cas particuliers.

Marc Gilbert soutient la priorité donnée aux monographies imprimées ; la bibliothèque universitaire de Leyde est confrontée à la même situation de devoir arrêter la fourniture de revues en ligne dont le tarif présente une inflation inconsiderée. Les principes esquissés dans le scénario de crise sont intéressants pour un domaine comme la Chine ou Taïwan, mais il faudrait encore les affiner. Il met également en garde contre l'existence possible de frais de maintien de l'accès au CNKI en l'absence d'achat des mises à jour annuelles. Il signale par ailleurs que la bibliothèque de l'Académie des Sciences sociales de Chine offre près de 2 000 titres de revues en accès ouvert qui recoupent une partie de l'offre du CNKI. Zhi Je, tout en espérant une amélioration de la situation budgétaire, invite à explorer la mobilisation de fonds privés taïwanais, coréens ou chinois.

Le conseil scientifique invite à laisser ouvert le module de suggestions du catalogue pour collecter les souhaits des lecteurs, mais en formulant des réponses circonstanciées. Pour communiquer sur la situation documentaire, il est conseillé de faire relayer l'information par les GIS, GDR et laboratoires aréaux du GIP.

Anne Madelain pose la question des canaux de communication avec la tutelle. Le MESR est représenté à l'assemblée générale de l'établissement. Le statut de GIP ne permet toutefois pas de négociation directe dans les cadres qui existent pour les établissements publics administratifs et les EPSCP. L'objectif est de rendre les choses visibles de la tutelle pour espérer une adaptation de la subvention de fonctionnement.

Sylvie Denoix propose de faire état à la tutelle des discussions du conseil scientifique lors de l'assemblée générale du GIP sous la forme d'un memorandum. Le conseil donne un avis favorable à cette proposition.

L'hypothèse, évoquée, d'une fondation semble peu opérante à la direction de l'établissement.

6. CALENDRIER DES FONDS À ENTRETIEN NON-PERMANENT

Malgré le gel temporaire de cette rotation, un calendrier prévisionnel révisé est proposé par Florence Chapuis, responsable du pôle Développement des collections, permettant une programmation jusqu'à l'horizon 2030.

Nom du fonds	Rotation initialement prévue	Calendrier mis à jour après gel 2023
Albanais	09/2023 à 08/2025	01/2024 à 12/2025
Amharique	01/2022 à 12/2023	01/2024 à 12/2025
Birman	01/2023 à 12/2024	Reporté à 01/2029 au profit du thaï-lao, à la suite du traitement du don D. Bernot
Thaï-lao	01/2024 à 12/2025	01/2024 à 12/2025
Ex-Yougoslavie	01/2024 à 12/2025	01/2025 à 12/2026
Géorgien	01/2024 à 12/2025	01/2025 à 12/2026

Tamoul, télougou	01/2025 à 12/2026	01/2026 à 12/2027
Asie centrale	01/2024 à 12/2025	01/2026 à 12/2027
Bulgare		01/2026 à 12/2027
Khmer	01/2027 à 12/2028	01/2027 à 12/2028
Tibétain	01/2026 à 12/2027	01/2027 à 12/2028
Hébreu-judéo-arabe		01/2028 à 12/2029
Berbère		01/2028 à 12/2029
Roumain-hongrois		01/2028 à 12/2029
Birman		01/2029 à 12/2030

Olivier de Bernon suggère l'appui de stages d'étudiants en master. La formation technique pour du catalogage reste très lourde et difficile à envisager pour un stage même de 6 mois ; ce type d'appui n'est vraiment envisageable que pour du travail de tri et d'inventaire.

En réponse à une question d'Anaïs Wion il est précisé que les contrats proposés pour ces fonds à entretien non permanent sont de 20 heures hebdomadaires ; le domaine amharique fonctionne sur un modèle différent : un approvisionnement régulier est assuré par un fournisseur, les missions sont des missions de catalogage et non pas d'acquisitions. En réponse à Dmitry Bondarev, il est précisé que le fonds berbère est alimenté dans les trois systèmes d'écriture utilisés.

7. QUESTIONS DIVERSES

Zhe Ji relaye les difficultés observées par des collègues de l'Inalco pour l'accès aux ressources numériques des doctorants se trouvant à l'étranger. Benjamin Guichard répond qu'un contact est établi avec l'École doctorale pour corriger de façon exceptionnelle la situation des quelques étudiants qui n'ont pas pris la précaution de prolonger leur inscription à la BULAC avant leur départ. Pour mémoire, les renouvellements d'inscription ne peuvent être effectués que sur place, compte tenu des modalités de négociation de l'accès aux ressources en ligne. Une coordination avec l'École doctorale sera mise en place pour éviter que la situation se renouvelle à l'avenir.